

Bulletin

de l'Association pour la Création des Instituts de Recherche sur l'Enseignement de la Philosophie

Numéro 20 / février 2003

Une nouvelle consultation...

Alors que les professeurs de philosophie travaillent avec des programmes qui ont à peine deux ans, un nouveau projet va leur être soumis. Est-il à même de permettre à notre discipline de sortir de la crise durable dans laquelle elle est maintenant entrée?

Il est vrai que, depuis 15 ans, notre profession est confrontée à une crise grave car elle n'a pas su affronter les problèmes que posent à notre discipline l'évolution de l'école (massification, diversification des filières) et de la société (mutation des attentes). Hélas, loin de régler une crise qui touche en vérité aux principes et à la conception même de l'enseignement de la philosophie, ce nouveau projet risque seulement d'ajouter à la confusion.

L'ESSENTIEL EST AILLEURS

On ne peut, en effet, prétendre régler quoi que ce soit de la crise profonde que connaît l'enseignement de la philosophie si on n'articule pas la question des programmes avec les autres problèmes que nous rencontrons. Et il n'en manque pas. Qu'on en juge.

Notre discipline paraît comme indifférente à son époque : indifférente aux nouveaux problèmes du monde contemporain, ceux auxquels nos élèves seront confrontés et sur lesquels ils devraient apprendre à se former un jugement autonome ; indifférente aux questions que lui pose l'évolution des savoirs et des techniques ; indifférente aux conditions pratiques de l'enseignement dans le lycée d'aujourd'hui, le lycée de masse, indifférente aux difficultés que les professeurs rencontrent dans leur activité quotidienne, et indifférente aux besoins, aux attentes et aux difficultés des élèves. Nos colloques, et en particulier les deux derniers, l'ont clairement fait apparaître.

Pour sortir de la crise il faut donc réfléchir à la manière dont un enseignement de philosophie renouvelé, redéfini dans ses principes et sa mission, permettrait enfin d'affronter ces problèmes. C'est à un **aggiornamento** semblable à celui qu'ils avaient connu au début du siècle passé, que les professeurs de philosophie sont aujourd'hui appelés. Redéfinir clairement les finalités, les contenus et les pratiques de leur enseignement est le vrai préalable à toute réécriture des programmes.

UN CHANTIER POUR AUJOURD'HUI : REPENSER L'ENSEIGNEMENT DE PHILOSOPHIE

L'heure est venue de rédiger un nouveau texte de référence se substituant aux instructions de 1925 et définissant, en amont des programmes, la conception générale, les grandes orientations et la place de l'enseignement de la philosophie dans la formation des élèves. Ce texte devrait poser les principes d'un enseignement de philosophie 1) qui soit philosophique 2) qui réponde aux besoins de formation, aux attentes des élèves, de l'école et de la société française contemporaine 3) qui soit réorganisé (sur plus d'une année) de façon à ce que son cursus permette une réelle progressivité.

Si cette tâche concerne au premier chef les professeurs de philosophie, elle ne les concerne pas seuls. Ce chantier doit être ouvert à tous : représentants d'autres disciplines, du monde de la science, de la culture, du monde syndical et politique, parce qu'il concerne l'ensemble de la société.

Pour réussir, **il faut aussi créer immédiatement des Instituts de Recherche sur l'enseignement de la philosophie** (IREPh) ayant pour vocation de permettre, dans un cadre vraiment pluraliste, un échange et une réflexion entre professeurs sur les pratiques d'enseignement, dans toute leur diversité et sans présupposés ni exclusion d'aucune sorte, en partant de ce qui se fait effectivement dans les classes, tant sur le plan pédagogique que sur celui des contenus.

ET L'ACIREPH ?

L'ACIREPH a d'ores et déjà ouvert ce chantier : elle y a consacré des colloques, des publications, des enquêtes, en y travaillant dans l'esprit des IREPh, c'est-à-dire dans le souci d'offrir aux professeurs de philosophie un espace public de rencontre et d'échange, de libre débat et de réflexion. Ce chantier ouvre des perspectives bien plus exaltantes que les éternelles querelles autour des programmes. Mais il est vaste, et nous n'en sommes qu'au début. Comme nous estimons qu'il relève de l'implication et de la responsabilité de tous, chacun de vous y a sa place; aussi si cela vous intéresse, c'est avec plaisir que nous vous convions à nous rejoindre.

Serge Cospérec

Les programmes Fichant-2, qu'en penser ?

Le Groupe d'Experts de M. Fichant a reçu mission du Ministère de rédiger des programmes satisfaisant à deux exigences légitimes : le respect de la liberté philosophique et pédagogique des professeurs, une détermination suffisante pour fournir un cadre clair et explicite à l'enseignement de la philosophie, déterminant notamment " *les savoirs à acquérir* " par les élèves.

Le projet présente indéniablement des aspects positifs comme :

- La volonté affichée dans le texte de présentation d'abandonner toute " *visée encyclopédique* " ou le souci de définir un programme " *élémentaire* " qui délimite " *clairement les champs d'étude* ".
- La diminution du nombre des notions.
- La présentation en deux colonnes qui donne au programme une structure plus claire qu'une simple liste alphabétique de notions isolées : les notions (énumérées dans la seconde colonne) sont distribuées sous 5 grands " *champs* " (indiqués par les " *notions* " de la première colonne) qui correspondent à des subdivisions traditionnelles de la philosophie (le sujet, la nature et la culture, la connaissance et la raison, la morale, la société).
- L'ajout d'une liste de " *repères* " qui précise les outils intellectuels dont les élèves ont besoin dans leur réflexion.
- L'inscription au sein du programme lui-même de la nécessité d'un *apprentissage de la réflexion philosophique* et les quelques précisions apportées à ce sujet.

Ce faisant, le projet de M. Fichant répond-il à ce qui était attendu ? Hélas pas vraiment, car le bénéfice de ses timides avancées est anéanti par un mode d'emploi qui contredit constamment les principes affichés et les objectifs assignés.

Le programme est en réalité indéterminé.

La hiérarchisation des colonnes est un artifice de présentation car elle se contente d'indiquer une " *priorité* ". Que signifie ici le concept de *priorité* ? Simplement qu'il est recommandé aux professeurs d'aborder chaque notion dans la subdivision indiquée par le programme mais qu'il est toujours possible de les articuler autrement. Au final, les sujets donnés au bac pourront porter sur une notion envisagée **dans n'importe laquelle des grandes subdivisions** comme l'indique la désastreuse clause du *recoupement* : " *la structure du programme autorise que ces sujets puissent recouper divers champs, pourvu (...) qu'au moins une des notions du programme soit clairement identifiable* ".

Prenons l'exemple de la religion. Cette notion se présente dans le cadre de " *la nature et la culture* ". Dans ce cadre, on pourra se demander, entre autres questions, si et en quoi l'homme est un animal religieux. Mais le concept de *priorité* laisse ouverte la possibilité, au bac, d'interroger les élèves sur les problèmes posés par la religion dans un autre cadre, tels ceux de " *la société* " ou de " *la connaissance et la raison* ". Ainsi pourra-t-on toujours évaluer les élèves sur une question comme " *Dans une société pluraliste, la religion doit-elle être limitée à la sphère privée ?* " ou bien " *Les croyances religieuses sont-elles démontrables ?* ". Un candidat ayant sérieusement travaillé les problèmes relatifs à une notion envisagée dans le cadre délimité du programme (ici la religion sous la rubrique " *la nature et la culture* ") ne sera donc pas nécessairement préparé à traiter l'un des problèmes posés par cette même notion dans le cadre étendu (ici de " *la société* " ou de " *la connaissance et la raison* ") !

Et il y a pire car le projet ajoute que " *les sujets donnés à l'épreuve écrite du baccalauréat porteront sur les notions (colonnes 1 et 2) et sur les problèmes qu'elles permettent de poser* ". Oui, on a bien lu : les sujets porteront sur **tous les problèmes philosophiques imaginables à partir des " *notions* "**, aussi bien

celles indiquant les “ champs ” que les notions subordonnées, sans se soucier finalement du cadre dont elles relèvent initialement puisqu’il reste possible de tout croiser et recouper ! Non seulement on introduit la confusion sur le statut de ces champs (ce sont donc aussi des notions à part entière ?) mais avec la clause précédente, on ne voit pas ce qu’un tel programme exclut. ***De fait, le tout de la philosophie est de nouveau au programme.***

Pour les élèves, des épreuves de bac à haut risque !

Sans ces clauses absurdes, un pas modeste aurait été fait dans le sens d’une meilleure définition d’un véritable **programme** ; avec elles, on en revient à une liste de notions indéterminées, polysémiques, fonctionnant comme un index nominal, autorisant *tout* parce que n’excluant *rien*. Encore une fois, l’épreuve du baccalauréat paraîtra, et à juste titre, aléatoire, et la mission d’y préparer les élèves strictement impossible.

Le problème de l’adéquation entre le travail de l’année et les épreuves d’examen reste entier. On continue de se moquer délibérément de la faisabilité de ce qu’on demande aux élèves, que l’on condamne du même coup, pour s’en sortir un tant soit peu, à une rhétorique vaine et sans substance.

Pour les professeurs, une tâche démesurée !

Si on considère de surcroît les champs d’études ouverts par des notions aussi vagues et indéterminées que la démonstration, l’interprétation, le vivant, la matière, l’esprit, les professeurs auront tôt fait de s’apercevoir que la diminution du nombre des notions elle-même est un leurre et que le programme qui leur est proposé est incroyablement lourd !

Ce projet ne répond finalement ni aux besoins de notre enseignement ni à la commande du Ministre
--

Il se refuse à limiter réellement ce qui est à étudier en classe de philosophie et ouvre sur un nombre de problèmes extensibles à volonté. Il se refuse également à déterminer les savoirs susceptibles de former le socle clairement identifiable d’une culture philosophique commune aux bacheliers. Même la liste de “ repères ” manque son objectif puisque, volontairement détachée de l’étude des notions, elle n’est pas non plus en mesure de jouer un rôle quelconque de détermination. Ce qu’on nous propose, c’est, une fois de plus, un *non-programme*. Enfin ce projet met en danger l’existence d’un enseignement de philosophie en lui refusant toute lisibilité.

La consultation : quels enjeux dès lors ?

Pour la troisième fois en quatre ans, un projet de réforme des programmes des séries générales va donc être soumis aux professeurs de philosophie. Nul doute que les collègues accueillent cette consultation avec un sentiment de lassitude : le questionnaire alambiqué et le manque de transparence de la consultation Renault (2000), le flou et la précipitation de la consultation Fichant-1 (2001) finissent par faire douter de la sincérité et de la valeur démocratique de ces cérémonies qui n’ont guère permis jusqu’ici aux professeurs de faire entendre des avis nuancés et argumentés et ne leur ont même jamais donné l’occasion de peser réellement sur les réformes qu’ils jugent majoritairement nécessaires pour leur enseignement. Beaucoup d’entre nous, lassés de la “ guerre des programmes ” à laquelle on finit par ne plus rien comprendre, pourraient être tentés, afin d’en sortir, de se résigner à ce nouveau projet, ou simplement de l’ignorer.

La stérilité des consultations plébiscites

C’est vrai qu’une consultation n’a aucun intérêt, si elle se limite à nous demander seulement d’exprimer un “ oui ” ou un “ non ”. Qui peut juger que ce “ oui ” ou ce “ non ”, par on ne sait quelle vertu magique, soit en mesure de régler les problèmes multiples et complexes que nous rencontrons chaque jour dans nos classes et qui appellent de la part des professeurs un effort collectif, soutenu et bienveillant d’échanges et de collaboration ?

Le danger d'un pseudo-consensus

Pourtant, rien ne serait pire que la résignation silencieuse car elle légitimerait un projet qui loin d'apporter le plus petit commencement de réponse à nos problèmes les aggrave et risque de figer la configuration de l'enseignement de la philosophie. Un pseudo-consensus, acquis de guerre lasse ou par opportunisme (au fond, le projet ne change rien, acceptons-le !), constituerait un prétexte idéal pour renvoyer aux calendes grecques la nécessaire réflexion sur l'état et le devenir de l'enseignement de la philosophie en France et ajourner durablement les questions les plus urgentes qui minent notre travail quotidien et compromettent, à terme, l'existence même de notre enseignement : la détermination d'une culture élémentaire commune aux bacheliers, la recherche d'une évaluation équitable pour nos élèves, l'acquisition par chacun d'eux des savoirs et des compétences philosophiques transposables et utiles aux différents domaines intellectuel, professionnel, social et humain qui les attendent après leurs études secondaires, l'échange de pratiques dont les professeurs confrontés à des situations inédites et de moins en moins maîtrisables ont tous les jours davantage besoin.

Il faut donc se saisir de la consultation pour exprimer clairement et résolument nos réserves comme nos suggestions, nos critiques comme nos propositions.

Il faut une consultation honnête et sincère !

Pour les professeurs de philosophie, cette consultation n'aura de sens et de valeur que si elle satisfait à un minimum de conditions :

- Elle doit permettre d'aborder de façon ouverte, nuancée et argumentée, les questions de fond de notre enseignement et d'évaluer le nouveau projet de programme à leur aune : Détermine-t-il une culture philosophique commune pour tous les élèves ? Permet-il une plus juste évaluation de leur travail ? etc.
- Elle doit interroger les professeurs sur les modalités de sa mise en œuvre, et l'intérêt, dans une telle perspective, de ses contenus : ce sont les professeurs qui, en la matière, sont les meilleurs experts car ils ont l'expérience des classes.
- Le questionnaire doit être national, c'est-à-dire identique dans toutes les académies
- L'organisation de la consultation doit être transparente (*Qui fait le questionnaire ? Comment constitue-t-on les commissions chargées de dépouiller les réponses et d'en faire la synthèse ?*), le délai de réflexion doit être suffisant, son résultat doit être rendu public (*Combien de professeurs consultés ? Combien de réponses ? etc.*) et les synthèses devront refléter les réponses dans leur nuance et non les classer grossièrement et arbitrairement en " pour " ou en " contre ".
- Enfin, un retour rapide doit être assuré afin que le GE soit en mesure de réviser son projet en fonction des résultats.

Les 24 & 25 octobre 2002

l'Acireph a organisé son 4^{ème} colloque national

Le succès des stages de formation de l'éducation nationale est souvent inégal, certains sont même désertés avant la fin de leur session. Les professeurs n'auraient-ils donc ni besoins ni attentes en la matière ? Certainement pas ! Preuve en est que 120 professeurs de philosophie, venus de toute la France, et des lycées français à l'étranger, du nord, du sud et de l'est de l'Europe, se sont réunis au début des vacances de la Toussaint pour assister au quatrième Colloque de l'Acireph.

Le thème en était cette année "***Les connaissances et la pensée : quelle place faire aux savoirs dans l'enseignement de la philosophie ?***". Sous ce titre, il s'agissait d'examiner jusqu'à quel point la philosophie doit se laisser affecter par l'évolution des savoirs, si elle peut être indifférente aux connaissances contemporaines, mais aussi de réfléchir plus généralement à l'articulation des

connaissances et de la pensée. Dans cette perspective, tous les participants se sont montrés convaincus qu'un enseignement de philosophie devait trouver les moyens d'enseigner à *penser de façon philosophique* à partir de *savoirs établis*.

Pour un tel programme, deux jours de débats intenses n'étaient pas de trop. On peut distinguer quatre grandes sortes d'exposés et d'échanges.

♦ En premier lieu, les interventions qui portaient sur des recherches scientifiques contemporaines qui obligent les professeurs de philosophie à reconsidérer les repères et les clivages traditionnels de leur discipline : citons l'anthropologie, les sciences cognitives et l'éthologie.

Le colloque a passionnément suivi en séance plénière l'exposé de Philippe Descola, anthropologue, professeur au Collège de France, (chaire d'anthropologie de la nature) qui traitait de la question " *Quels peuvent être les apports de l'anthropologie contemporaine au cours de philosophie?*". Partant des données de l'anthropologie contemporaine et de son propre travail sur le terrain, Philippe Descola a montré qu'il existait 4 grands systèmes d'identification permettant de penser les différences et les similitudes entre *soi* et un *alter indéterminé* (qu'ils soient hommes, animaux ou choses selon *nos* catégories) et que la coupure nature/culture, loin d'être universelle, est une configuration intellectuelle particulière à l'un de ces systèmes. Il faut donc saisir les " schèmes " qui sous-tendent ces systèmes, si l'on veut comprendre un tant soit peu les façons de voir des autres peuples, leur ontologie, mais aussi la manière dont ils conçoivent le rapport à " autrui " (l'*alter* dont le sens varie précisément selon chaque système d'identification). La discussion qui a suivi a porté sur les conséquences que les professeurs du secondaire pouvaient tirer d'un tel savoir pour leur travail en classe, en particulier pour envisager les problèmes du relativisme culturel, mais également sur la frontière variable voire inexistante, suivant les systèmes, entre nature et culture.

Une écoute de même intensité s'est retrouvée pour l'exposé de Daniel Andler, professeur à Paris IV, responsable du département d'études cognitives à l'ENS-Ulm, qui abordait la question " *Peut-on faire un cours sur la conscience sans passer par les sciences cognitives?*". Après le rappel historique de l'origine de ces sciences, l'exposé de leur état d'avancement, la discussion s'est engagée sur les problèmes philosophiques qu'éclaire d'un nouveau jour la "philosophie de l'esprit" et des phénomènes mentaux ; et les expériences rapportées (selon beaucoup de participants impressionnantes) ont stimulé la réflexion sur ce qu'on appelle " la conscience " mais aussi les processus mentaux " inconscients ".

♦ En deuxième lieu, le colloque a abordé la question du rapport entre l'apprentissage de la pensée philosophique et les savoirs philosophiques eux-mêmes.

Notre collègue Cécile Victorri a posé la question du savoir interne à la philosophie sous un angle éclairant en se demandant - à propos de l'acquisition du vocabulaire philosophique- si "faire de la philosophie " c'était " comme apprendre une langue étrangère? ".

Notre collègue Mathieu Potte-Bonneville, en référence à Michel Foucault, a critiqué le postulat d'une différence entre " connaissances " et " pensée ", en retraçant l'histoire mouvementée des rapports de la philosophie et les savoirs depuis le programme canguilhem-althussérien de 1973, qui faisait la part belle aux savoirs, dirigés contre l'opinion, c'est-à-dire à l'époque, l'idéologie.

Jean-Jacques Rosat a abordé, lui, la question de la place des doctrines, des textes et de leur histoire, dans l'apprentissage de la réflexion. Sa conclusion a pris la forme d'une maxime à méditer : " Cessons de mettre partout de l'histoire de la philosophie sans le dire, cessons de faire en permanence un usage implicite de l'histoire de la philosophie ; mais quand nous pensons devoir faire de l'histoire de la philosophie, faisons-le explicitement et en sachant pourquoi . "

♦ En troisième lieu, un exposé en séance plénière de notre collègue Loïc de Kérimel et de nombreux ateliers furent l'occasion d'examiner collectivement comment le cours de philosophie s'articule à des connaissances extérieures. Celles-ci peuvent avoir été acquises dans les autres disciplines scolaires (*l'éthologie, la biologie, la physique*.) ou n'avoir pas été acquises du tout (*la psychanalyse*). Les rapports de notre enseignement aux pratiques *artistiques* et à la *culture religieuse* furent également l'objet d'ateliers. Dans la table ronde autour d'Alain Marchal, il fut question, à propos du *langage*, de l'utilisation de documentaires scientifiques pour contourner certains "obstacles pédagogiques", comme le réseau intellectuel et affectif d'associations d'idées, d'images et d'expériences qui forme, chez nos élèves, une sorte de connaissance première fortement résistante.

♦ Il faut mentionner en dernier lieu des interventions plus globales, plus politiques aussi, à la condition de bien entendre cet adjectif.

Notre collègue Gérard Malkassian nous exposa la situation et l'évolution de l'enseignement de la philosophie en Italie, et la place très originale, et récemment réaffirmée, de l'histoire de la philosophie dans cette tradition. Pour ce qui est de la France, nul n'était mieux placé que Claudine Tiercelin, professeur de philosophie à Paris XII, et présidente du jury de l'agrégation externe de philosophie, pour aborder les questions du colloque dans la perspective de la formation actuelle et future des professeurs de philosophie.

Enfin, dans son rapport, le président de l'Acireph, Serge Cospérec, a montré en quoi le thème de ce colloque illustre la conception de la philosophie et de son enseignement défendue par l'Acireph. Dans son exposé, Michel Fichant, président du Groupe d'Experts chargé de rédiger un nouveau programme, fit, pour sa part, l'histoire de sa mission en rappelant les exigences et les forces entre lesquelles il s'efforçait de trouver un accord. A noter qu'il n'avait pas souhaité que son exposé fût suivi de questions ce qui nous a tous privé d'un dialogue que ce bulletin s'efforce malgré tout d'instaurer.

Ceux qui ont participé à ces journées ne le regrettent pas. Mais que les autres ne désespèrent pas : un ouvrage est à paraître aux éditions Bréal l'an prochain, à partir de ces riches matériaux.

Pour mieux connaître l'Acireph

Depuis cinq ans des professeurs de philosophie de Lycée, d'Université et d'IUFM d'horizons différents se sont réunis pour défendre la création des Instituts de recherche sur l'enseignement de la philosophie. L'Acireph en appelle à l'expérience, à la réflexion et à la responsabilité de chacun pour mettre en œuvre collectivement un enseignement qui donne à la philosophie le rôle intellectuel et formateur qui doit être le sien.

L'Acireph a eu pour présidents François-Xavier Chenet, professeur à l'université de Reims, Jean-Jacques Rosat, Maître de conférences au Collège de France. Elle est actuellement présidée par Serge Cospérec, professeur de philosophie au lycée Jean-Jaurès de Montreuil.

Membres du bureau de l'Acireph : G. Chomienne ; R. Dogat ; C. Demonque ; N. Grataloup ; G. Malkassian ; M. Picot ; J. Reichstadt ; J.-J. Rosat ; M. Rotfus ; A. Sénik ; M. Vignard.

Depuis sa création, l'Acireph a organisé 4 colloques :

1999

Enseigner la philosophie aujourd'hui : pratiques et devenir

200 professeurs de philosophie français, espagnols, italiens, portugais, belges, libanais, réunis sous le parrainage de l'Unesco
Actes parus sous le même titre au CRDP Languedoc-Roussillon, coll. Documents , actes et rapports pour l'éducation

2000

La dissertation de philosophie en terminale : épreuve de réflexion, modèle à réfléchir

2001

Enseignement de la philosophie et démocratisation : le défi des séries technologiques
Actes à paraître, CRDP Languedoc-Roussillon

2002

Les connaissances et la pensée :
Quelle place faire aux savoirs dans l'enseignement de la philosophie ?
Actes à paraître, éditions Bréal

L'Acireph a également pris l'initiative de publier un
Manifeste pour l'enseignement de la philosophie
état des lieux de la philosophie scolaire en France (tirage : 8 000 exemplaires)
Le ***Manifeste*** a été traduit en italien
et publié dans le bulletin de la Société italienne de philosophie (SFI).

L'Acireph informe régulièrement ses adhérents de l'actualité philosophique et de ses actions
grâce à un **bulletin de liaison** & à un **site internet**
www.acireph.asso.fr

L'Acireph annonce également la création d'une **revue en ligne**
Côté philo se veut le "journal de l'enseignement de la philosophie"
Vous y trouverez des informations sur l'actualité de la philosophie, des billets d'humeur, des dossiers,
des comptes-rendus de lectures, des aperçus sur l'état de la recherche.

L'enseignement de la philosophie ne se limite pas à la France,
l'Acireph a noué des relations avec les professeurs de philosophie des pays étrangers.
Elle est notamment intervenue au XXXIV^{ème} Congrès national de la Société italienne de philosophie (SFI), à Urbino
et au colloque de l'Institut supérieur de philosophie de Louvain
qui avait pour objet l'introduction d'un enseignement de la philosophie à la fin des études secondaires en Belgique.

Enfin, depuis 1998, de nombreux débats ont porté sur l'enseignement de la philosophie, la réforme des programmes des classes terminales, la formation et la réussite des élèves. L'Acireph y a naturellement participé.

- “ *Profs de philo, réveillez-vous !* ” par J.J. Rosat, *Libération*, 29 octobre 1999
- “ *Et les élèves* ” par N. Grataloup, *L'Humanité*, juillet 2000
- Débat avec A. Renaut, C. Coutel, J.-J. Rosat, *Cas d'école*, France-Culture, novembre 2000
- “ *La philosophie, la même... pour tous, partout ?* ”, débat animé par N. Grataloup et J.-J. Guinchard, Salon de l'Etudiant, novembre 2001
- Débat entre M. Fichant et J.-J. Rosat, *Répliques* (Alain Finkielkraut), France-Culture, 27 avril 2001
- “ *Apprentis philosophes* ” par Francis Marchal, *L'Humanité*, Mai 2001

- Tables rondes avec H. Degoy, M. Potte-Bonneville et J.J. Rosat, *Cas d'école*, France-Culture mai 2001
- J.-J ; Guinchard, participation à l'émission *Le téléphone sonne*, France inter, mai 2001
- J.-J. Rosat, participation à l'émission *Ripostes*, de Serge Moati, sur France 5, 27 mai 2001
- J.-J. Rosat, participation à l'émission *La suite dans les idées* (France-Culture) autour du livre de Patrick Rayou, *La dissert de philo*, 6 juin 2001
- "C'est au politique qu'il appartient exclusivement de prendre ses responsabilités en matière d'éducation nationale" par André Sénik, *Libération*, 3 juin 2002
- "Bac de philo, des sujets hors programme" par S. Cospérec et M. Rotfus, *Libération*, 19 juin 2002
- la réforme du programme de philosophie au lycée, *Chat* (discussion interactive) avec M. Rotfus sur *Le Monde télématique*, 20 juin 2002

**Si vous jugez l'action de l'Acireph digne d'intérêt, rejoignez-nous !
Plus que jamais l'enseignement de la philosophie
a besoin de gens éclairés pour le défendre.**

**Apportez-nous votre soutien en adhérant à l'association !
Faites-nous connaître votre désir de collaboration !**

BULLETIN D'INFORMATION & D'ADHESION

Je souhaite recevoir **gratuitement** ... exemplaire(s) supplémentaire(s) du *Manifeste pour l'enseignement de la philosophie*.

J'adhère ou je réadhère à l'ACIREPH pour l'année 2002/2003, **je paye 25 euros**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

.....

Etablissement.....

Tél.....e-mail.....

Date

Signature

Bulletin et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'ACIREPH)

A adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris